La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le deuxième trimestre 2017

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 30 mai 2017) - (TSX:LB) L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2017, préparés conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2017 est disponible sur le site Web de la Banque Laurentienne, à l'adresse http://www.banquelaurentienne.ca/, et sur le site de SEDAR, à l'adresse http://www.sedar.com/. Faits saillants du deuxième trimestre 2017 Hausse de 11 % du résultat net ajusté (1) d'un exercice à l'autre, et diminution de 2 % du résultat net comme présenté Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (1) de 11,7 % et de 9,9 % comme présenté Ratio d'efficacité ajusté de 67,2 %, une amélioration de 340 points de base d'un exercice à l'autre, et ratio d'efficacité de 70,7 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,1 % Prêts aux clients commerciaux en hausse de 23 % d'un exercice à l'autre, découlant de la croissance générée tant en interne qu'à l'acquisition de CIT Canada Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 15 % d'un exercice à l'autre Annonce de l'acquisition proposée de Northpoint Commercial Finance et émission connexe de reçus de souscription POUR LES TRIMESTRES CLOS LES POUR LES SIX MOIS CLOS LES En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) 30 AVRIL 2017 30 AVRIL 2016 VARIATION 30 AVRIL 2017 30 AVRIL 2016 VARIATION Comme présenté Résultat net 44,6 $ 45,7 $ (2)% 93,0 $ 88,4 $ 5 % Résultat dilué par action 1,19 $ 1,43 $ (17)% 2,49 $ 2,79 $ (11)% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 9,9 % 12,5 % 10,3 % 12,0 % Ratio d'efficacité 70,7 % 70,6 % 70,1 % 70,5 % Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base « tout compris » 8,1 % 7,9 % Base ajustée (1) Résultat net ajusté 51,6 $ 46,7 $ 11 % 104,4 $ 90,4 $ 15 % Résultat dilué par action ajusté 1,39 $ 1,46 $ (5)% 2,82 $ 2,86 $ (1)% Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté 11,7 % 12,8 % 11,7 % 12,3 % Ratio d'efficacité ajusté 67,2 % 70,6 % 67,3 % 70,5 % (1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions. La Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») a enregistré un résultat net de 44,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,19 $, pour le deuxième trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 45,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,43 $, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,9 % pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 12,5 % pour le deuxième trimestre 2016. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 51,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,39 $, pour le deuxième trimestre 2017, respectivement en hausse de 11 % et en baisse de 5 % comparativement à un résultat net de 46,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,46 $, pour la période correspondante de 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,7 % pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 12,8 % pour la période correspondante il y a un an. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme les frais liés à la fusion des succursales de la Banque et à l'intégration des activités canadiennes de financement commercial et de financement d'équipement de CIT Group Inc. (« CIT Canada »), comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». La Banque a enregistré un résultat net de 93,0 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,49 $, pour les six mois clos le 30 avril 2017, comparativement à un résultat net de 88,4 millions $, ou un résultat dilué par action de 2,79 $, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2017, par rapport à celui de 12,0 % pour les six mois clos le 30 avril 2016. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, le résultat net ajusté a totalisé 104,4 millions $, ou un résultat dilué par action ajusté de 2,82 $, soit respectivement une hausse de 15 % et une baisse de 1 %, comparativement au résultat net ajusté de 90,4 millions $, ou un résultat dilué par action ajusté de 2,86 $, pour les six mois clos le 30 avril 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2017, par rapport à 12,3 % pour la période correspondante il y a un an. Les résultats comme présentés des six mois clos le 30 avril 2017 et des six mois clos le 30 avril 2016 incluaient des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ». François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous avons

dégagé de bons résultats au deuxième trimestre, le rendement des capitaux propres ajusté s'étant établi à 11,7 %, signe du solide dynamisme des Services aux entreprises, de l'amélioration de l'efficacité de l'exploitation et de la solide qualité globale du crédit de notre portefeuille de prêts. Plus important, nous avons réalisé des progrès au chapitre de la mise en œuvre de notre nouveau système bancaire de base, pierre angulaire de notre plan de transformation qui nous permettra de mieux répondre aux besoins en évolution de nos clients ». En ce qui a trait à l'acquisition proposée de Northpoint Commercial Finance annoncée récemment, M. Desjardins a ajouté ce qui suit : « Nous sommes heureux de cette acquisition qui s'inscrit très bien dans le développement futur de LBC Capital et appuie la diversification de nos sources de revenus ». Résultats consolidés Mesures non conformes aux PCGR La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR de la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque considère que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ciaprès. INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT POUR LES TRIMESTRES CLOS LES POUR LES SIX MOIS CLOS LES En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) 30 AVRIL 2017 31 JANVIER 2017 30 AVRIL 2016 30 AVRIL 2017 30 AVRIL 2016 Incidence sur le résultat net Résultat net comme présenté 44 572 $ 48 456 $ 45 714 $ 93 028 $ 88 390 $ Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat Charges de restructuration (1) 1 248 692 - 1 940 - Éléments liés aux regroupements d'entreprises Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis (2) 647 758 982 1 405 2 014 Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3) 186 178 - 364 - Frais liés aux regroupements d'entreprises (4) 4 965 2 657 - 7 622 - 5 798 3 593 982 9 391 2 014 7 046 4 285 982 11 331 2 014 Résultat net ajusté 51 618 $ 52 741 $ 46 696 $ 104 359 $ 90 404 $ Incidence sur le résultat dilué par action Résultat dilué par action comme présenté 1,19 $ 1,30 $ 1,43 $ 2,49 $ 2,79 $ Éléments d'ajustement Charges de dépréciation et de restructuration 0,04 0,02 - 0,06 - Éléments liés aux regroupements d'entreprises 0,18 0,11 0,03 0,27 0,07 0,21 0,13 0,03 0,33 0,07 Résultat dilué par action ajusté (5) 1,39 $ 1,43 $ 1,46 $ 2,82 $ 2,86 $ (1) Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques des activités de détail de la Banque et se rapportent principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Elles ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé. (4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction. (5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les trois mois et les six mois clos le 30 avril 2017. Performance financière pour le trimestre clos le 30 avril 2017 Le résultat net a totalisé 44,6 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,19 $, pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 45,7 millions $, ou un résultat dilué par action de 1,43 $, pour le deuxième trimestre 2016. Le résultat net ajusté a été de 51,6 millions $ au deuxième trimestre 2017, en hausse de 11 % par rapport à 46,7 millions $ au deuxième trimestre 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 $, en baisse de 5 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,46 $ au deuxième trimestre 2016. Revenu total Le revenu total a augmenté de 12,0 millions $, ou 5 %, pour s'établir à 238,8 millions $ pour le deuxième trimestre 2017, en comparaison de 226,8 millions $ pour le deuxième trimestre 2016, du fait principalement de la contribution additionnelle de CIT Canada, comme il est précisé ci-après. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 7,0 millions $, ou 5 %, pour atteindre 150,5 millions $ au deuxième trimestre 2017, comparativement à celui de 143,4 millions $ au deuxième trimestre 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts générée tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt a atteint 1,67 % au deuxième trimestre 2017, une diminution de 4 points de base par rapport à celle du deuxième trimestre 2016 attribuable à la pression persistante exercée sur les taux de prêt et à la proportion plus grande de prêts hypothécaires résidentiels à rendement moins élevé, contrebalancées en partie par la croissance interne solide des prêts aux clients commerciaux et par l'ajout de portefeuilles de financement d'équipement. Les autres revenus ont augmenté de 5,0 millions $ pour totaliser 88,3 millions $ au deuxième trimestre 2017, par rapport à 83,4 millions $ au deuxième trimestre 2016. Les revenus tirés de la vente de fonds communs

de placement ont augmenté de 2,1 millions $ en comparaison de ceux du deuxième trimestre 2016, en raison des efforts déployés pour accroître l'offre de fonds communs de placement aux particuliers, comme il est mentionné dans le plan de transformation. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 1,7 million $, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à celle du deuxième trimestre 2016. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une baisse de 2,6 millions $ des revenus tirés des activités de courtage. Au deuxième trimestre 2017, les autres revenus comprenaient également une contribution de 4,1 millions $ provenant des activités de CIT Canada acquises récemment. Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis Au deuxième trimestre 2017, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,9 million $, contre 1,3 million $ au deuxième trimestre 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements. Provisions pour pertes sur créances Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 10,1 millions $ par rapport à 5,8 millions $ au deuxième trimestre 2016. Le résultat du deuxième trimestre 2016 comprenait un ajustement net favorable de 2,7 millions $ attribuable à l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives. Ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Frais autres que d'intérêt Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 168,9 millions $ au deuxième trimestre 2017, une hausse de 8,9 millions $ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés sont demeurés relativement stables, soit 160,6 millions $, au deuxième trimestre 2017, par rapport à ceux de 160,1 millions $ pour le deuxième trimestre 2016, compte tenu de l'accent soutenu porté au contrôle des coûts. Au deuxième trimestre 2017, les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 2,7 millions $, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2016, pour s'établir à 88,1 millions $, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels, de la hausse de la rémunération liée à la performance, de l'accroissement des coûts des régimes de retraite et de l'ajout d'employés de CIT Canada. Les frais d'occupation de locaux et technologie ont diminué de 1,2 million $ comparativement à ceux du deuxième trimestre 2016, pour s'établir à 45,6 millions $. La diminution découle surtout de la baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016 et du recul des frais de location, contrebalancés en partie par une augmentation des frais de technologie attribuable à l'acquisition de CIT Canada. Les autres frais autres que d'intérêt se sont établis à 27,2 millions $, une baisse de 3 % par rapport à ceux du deuxième trimestre 2016, les honoraires professionnels et les frais généraux plus élevés liés à CIT Canada ayant été plus que contrebalancés par les taxes plus basses attribuables à un ajustement favorable de la taxe de vente découlant de l'acquisition de CIT Canada ainsi que par les coûts de développement des affaires moins importants. Les charges de restructuration de 1,7 million $ pour le deuxième trimestre 2017 comprenaient les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales réalisées au cours du trimestre et annoncées précédemment. Les frais liés aux regroupements d'entreprises ont totalisé 6,4 millions $ au deuxième trimestre 2017 et comprenaient principalement les indemnités de départ, ainsi que les frais de technologie et les honoraires professionnels engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada. Le ratio d'efficacité ajusté a été de 67,2 % au deuxième trimestre 2017, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 70,6 % au deuxième trimestre 2016. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus et du contrôle des dépenses. Impôts sur le résultat Pour le trimestre clos le 30 avril 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 14,3 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance. Pour le trimestre clos le 30 avril 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 13,9 millions $ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,4 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 avril 2017 découle principalement du niveau plus bas des revenus de dividende non imposables. Situation financière Au 30 avril 2017, l'actif total de la Banque s'élevait à 45,4 milliards $, une augmentation de 2,3 milliards $ par rapport à l'actif total de 43,0 milliards $ au 31 octobre 2016. Cette augmentation reflète principalement la hausse de 1,8 milliard $ des liquidités et la croissance des prêts de 0,8 milliard $, contrebalancées en partie par une baisse des autres actifs de 0,2 milliard $, comme il est mentionné ci-après. Liquidités Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2017, ces actifs totalisaient 10,5 milliards $, une hausse de 1,8 milliard $ par rapport à ceux au 31 octobre 2016. Au cours de la deuxième moitié du trimestre, la Banque a commencé à accroître ses liquidités en prévision de l'acquisition proposée de NCF annoncée récemment. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles. Prêts Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 34,1 milliards $ au 30 avril 2017, en hausse de 0,8 milliard $, ou 2 %, par

rapport à ceux au 31 octobre 2016. Les prêts personnels se sont établis à 6,4 milliards $, une baisse de 0,3 milliard $ depuis le 31 octobre 2016, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue. Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 17,5 milliards $ au 30 avril 2017, une hausse de 0,7 milliard $, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2016. La hausse est attribuable principalement à la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi qu'à l'acquisition des prêts hypothécaires assurés consentis par des tiers dans le cadre d'un programme mis en œuvre par la Banque en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH). Les prêts commerciaux, y compris les acceptations, se sont accrus de 0,1 milliard $, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2016, sous l'effet essentiellement de l'accroissement des prêts de financement d'équipement par l'intermédiaire de LBC Capital Inc. et des volumes plus élevés d'activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 0,2 milliard $, ou 5 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 10,3 milliards $ au 30 avril 2017, une hausse de 23 % d'un exercice à l'autre qui découle de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts commerciaux de CIT Canada d'un montant net de 0,9 milliard $ au quatrième trimestre 2016. Autres actifs Les autres actifs ont diminué de 0,2 milliard $ au 30 avril 2017 par rapport à ceux au 31 octobre 2016, du fait principalement d'une baisse des chèques et autres effets en transit et de la diminution des dérivés. Passifs Les dépôts ont diminué de 0,1 milliard $ en comparaison des dépôts au 31 octobre 2016, pour s'établir à 27,4 milliards $ au 30 avril 2017. Depuis le début de l'exercice, la Banque s'est employée activement à optimiser la composition de son financement. Les dépôts de particuliers ont totalisé 20,7 milliards $ au 30 avril 2017, soit 0,3 milliard $ de moins qu'au 31 octobre 2016, en raison surtout de la baisse des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants et du réseau de succursales. Les dépôts d'entreprises et autres ont progressé de 0,2 milliard $ au cours de la même période, pour s'établir à 6,8 milliards $. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 30 avril 2017, par rapport à 76 % au 31 octobre 2016, et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités. La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,5 milliard $ par rapport à celle au 31 octobre 2016, et s'est établie à 7,7 milliards $ au 30 avril 2017. Au cours de la première moitié de l'exercice, la Banque a continué d'optimiser sa source privilégiée de financement à terme pour les prêts hypothécaires résidentiels et a également poursuivi sa stratégie d'optimisation du recours aux titres adossés à des TACH en vertu de la LNH en émettant des TACH en vertu de la LNH de 1,2 milliards $ pour du nouveau financement. La dette subordonnée s'est élevée à 199,9 millions $ au 30 avril 2017, un niveau essentiellement inchangé par rapport à 199,8 millions $ au 31 octobre 2016. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles. Capitaux propres et fonds propres réglementaires Les capitaux propres étaient de 2 036,4 millions $ au 30 avril 2017, comparativement à 1 974,8 millions $ au 31 octobre 2016. L'augmentation de 61,6 millions $ s'explique surtout par la contribution au résultat net pour la période de six mois, déduction faite des dividendes déclarés, et par l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. Dans le cadre de l'acquisition proposée de NCF, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 $ par reçu. Le produit du placement a été déposé en main tierce jusqu'à la clôture de l'acquisition de NCF, date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission devrait atteindre 206,2 millions $. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), aux termes de laquelle la Caisse a acheté 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 24,1 millions de $ pour la Banque. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 49,56 $ au 30 avril 2017, comparativement à 47,92 $ au 31 octobre 2016. En date du 26 mai 2017, 34 071 482 actions ordinaires et 4 654 560 reçus de souscription étaient en circulation. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 8,1 % au 30 avril 2017 par rapport à un ratio de 8,2 % au 31 janvier 2017 et de 8,0 % au 31 octobre 2016. L'augmentation au cours du premier trimestre 2017 par rapport au 31 octobre 2016 découlait principalement des fonds propres générés en interne, de la croissance plus faible qu'à l'habitude des expositions pondérées en fonction des risques, ainsi que des gains actuariels sur les régimes de retraite. La diminution séquentielle de 0,1 % au deuxième trimestre 2017 était principalement attribuable à l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques, compte tenu de la croissance faible au premier trimestre et des déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles, étant donné les progrès réalisés par la Banque au chapitre de l'élaboration de son nouveau système bancaire de base. Optimisation des activités de détail Par suite de l'annonce faite en septembre 2016 de son intention de fusionner ses succursales au cours des 18 prochains mois, la Banque a lancé plusieurs initiatives pour accélérer la mise en œuvre de la transformation. Une succursale a été fusionnée en décembre 2016, 33 succursales l'ont été en avril 2017 et 7 autres succursales le seront à la fin de juin 2017. De plus, 23 succursales sont devenues des succursales offrant uniquement des conseils en avril 2017 pour renforcer l'optimisation des activités de détail. Ces

mesures sont conformes aux préférences des clients qui privilégient les services bancaires en ligne aux visites en succursale. Le réseau physique de succursales de la Banque évolue et sera davantage axé sur la prestation de conseils financiers aux clients qui cherchent à améliorer leur santé financière globale. Acquisition proposée de Northpoint Commercial Finance Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir Northpoint Commercial Finance (« NCF »), société américaine de financement d'inventaire non-bancaire qui détient un portefeuille d'environ 0,9 milliards $ US (1,2 milliards $ CA). La transaction devrait être conclue avant la fin de l'exercice 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'envoi des avis et l'obtention des approbations exigés par les organismes de réglementation. Le prix d'acquisition, qui est estimé à l'heure actuelle entre 325 millions $ CA et 350 millions $ CA, sera fondé sur la valeur comptable de NCF à la date de clôture, majorée d'une prime d'approximativement 130 millions $ à 140 millions $, sous réserve des ajustements habituels des prix d'achat après fermeture. Pour optimiser le bilan de la Banque, et compte tenu de cette transaction, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 $ par reçu. Le produit de l'émission a été déposé en main tierce jusqu'à la date de clôture de l'acquisition de NCF, date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission atteindra 206,2 millions $. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), aux termes de laquelle la Caisse a acheté 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 24,1 millions $ pour la Banque. Évolution du secteur Au Canada, les préoccupations suscitées par le financement des dépôts avec intermédiaires et le risque apparent d'une correction sur le marché de l'habitation et la perturbation potentielle connexe du marché hypothécaire alternatif se sont récemment répercutées sur les marchés financiers. La Banque croit être en bonne position pour faire face à toute difficulté potentielle, grâce à son modèle d'affaires actuel et à ses pratiques prudentes. Qui plus est, cette situation constitue dans une certaine mesure une occasion de développer davantage certains marchés ciblés. La Banque procède au montage de prêts hypothécaires résidentiels de premier ordre et alternatifs; toutefois, en ce qui a trait à ces derniers, elle cible plus particulièrement les clients mieux notés de ce segment, dont le ratio prêt-valeur est plus bas et la note de crédit plus élevée. De plus, pour ces prêts, la souscription et l'administration sont entièrement séparées de la distribution, et des contrôles exhaustifs ont toujours été en place pour valider la documentation à l'appui. De plus, ce portefeuille est réparti également à l'échelle du Canada et représente 7 % du portefeuille de prêts hypothécaires de 17,5 milliards $ et 4 % de l'ensemble du portefeuille de prêts. Par ailleurs, la Banque n'est pas un intervenant du marché des prêts hypothécaires à risque. Comme nous avons pu l'observer au cours des dernières années, la souscription de crédit a été l'une des forces de la Banque, et les principaux indicateurs de la qualité du crédit sont demeurés solides pour toutes les catégories d'actifs, y compris l'ensemble des portefeuilles de prêts hypothécaires. Au chapitre du financement, la Banque bénéficie de sources de dépôts et d'autres sources de financement bien diversifiées. Fait à noter, au cours des 18 derniers mois, la Banque a accru son financement à terme par l'entremise de conduits de titrisation, amélioré son programme de financement institutionnel et réduit sa dépendance à l'égard des comptes d'épargne à intérêt élevé et à court terme dans le but d'optimiser la composition de son financement. De plus, une partie importante des dépôts à vue et à terme de la Banque provient de son propre réseau de succursales. Toutefois, les dépôts obtenus auprès de courtiers et de conseillers indépendants sont demeurés une composante importante et stable du financement de la Banque. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités pour respecter ses obligations actuelles et pour soutenir la croissance prévue. Mise en garde concernant les énoncés prospectifs Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par la Banque, notamment le respect de toutes les conditions de clôture de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») selon le calendrier prévu; la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan et sa stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la

réglementation; l'absence de détérioration de la conjoncture économique; la suffisance des liquidités et des sources de financement; l'absence de changement important sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements; et le maintien des notes de crédit. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre le plan de transformation de la Banque et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit. En ce qui a trait à l'acquisition proposée de NCF, la Banque met également en garde les lecteurs contre l'éventualité de non-respect des conditions de l'entente d'acquisition, ou de non-respect en temps opportun; de non-obtention des approbations des organismes de réglementation ou autres, ou de non-obtention en temps opportun; et de modification aux modalités de la transaction proposée en vue d'obtenir ces approbations ou de satisfaire aux conditions. En ce qui a trait aux avantages qui devraient découler de cette acquisition et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne soient pas réalisées en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de NCF à la transaction, la non-réalisation, selon le calendrier prévu ou à un quelconque moment, des avantages et des synergies attendus de l'acquisition de NCF, l'expérience restreinte de la Banque sur le marché américain et en matière de financement des stocks,et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition. En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport de gestion du rapport annuel 2016 de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué, le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2017 de la Banque (qui comprend les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités), la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sur le site Web de la Banque à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 15 h 30, heure de l'Est, le 30 mai 2017. Le numéro de téléphone sans frais 1 800 263-0877, code 2592779, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 30 mai 2017, à compter de 18 h 30, jusqu'à 18 h, le 30 juin 2017, sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels. Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent à la

grandeur du Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté. Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 600 personnes, ce qui fait d'elle un acteur important dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Elle se démarque également par son savoir-faire auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un des principaux fournisseurs canadiens de produits et services bancaires et de comptes d'investissement par l'entremise de conseillers financiers et de courtiers. Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers. La Banque gère un actif au bilan de plus de 45 milliards $, de même que des actifs administrés de plus de 32 milliards $.

Renseignements :

Relations avec les investisseurs Susan Cohen Directrice, Relations avec les investisseurs Bureau : 514 284-4500, poste 4926 Cellulaire : 514 970-0564 susan.cohen@banquelaurentienne.ca Relations médias Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau : 514 284-4500, poste 8232 Cellulaire : 514 926-3295 helene.soulard@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2017-05-30-La-Banque-Laurentienne-declare-ses-resultats-pour-le-deuxieme-trimestre-2017